



LE DOSSIER DU MOIS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

SENIORS ACTIFS ET RETRAITÉS FACE À L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE

OCTOBRE 2016

SENIORS ACTIFS ET RETRAITÉS FACE À L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE

LE SOMMAIRE

LES SÉNIORS FACE À L'ÉPARGNE	3
<i>Le sénior porté sur le risque</i>	3
<i>La transmission au cœur des préoccupations des séniors.....</i>	5
<i>L'assurance-vie, le produit phare des séniors</i>	6
<i>Pour la rentabilité, les séniors misent sur l'immobilier et l'assurance-vie.....</i>	6
<i>Les retraités sont multi-supports.....</i>	7
LES SÉNIORS FACE À LA RETRAITE	8
<i>La pérennité du système de retraite : une inquiétude manifeste sur le devenir des retraites complémentaires</i>	8
<i>Les solutions pour assurer la pérennité du régime de retraite.....</i>	8
<i>Travailler plus longtemps pour gagner plus à la retraite, les séniors n'y croient pas !</i>	8
<i>51 % des retraités mécontents de leur retraite.....</i>	9
<i>Épargner pour sa retraite une évidence pour les 50 – 64 ans.....</i>	10
<i>L'épargne retraite pour quoi faire ?</i>	10
<i>Pour préparer leur retraite, les séniors misent sur leur logement et l'épargne longue.....</i>	11

SENIORS ACTIFS ET RETRAITÉS FACE À L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE

La France, comme de nombreux pays avancés, est confrontée au défi démographique et au vieillissement de sa population. Au 1^{er} janvier 2016, sur les 66,6 millions d'habitants que compte la France, près d'un sur quatre est âgé de 60 ans ou plus. Fruit du baby-boom et de l'allongement de l'espérance de vie, notre population compte aujourd'hui plus de personnes de 60 ans et plus que de jeunes de moins de 25 ans.

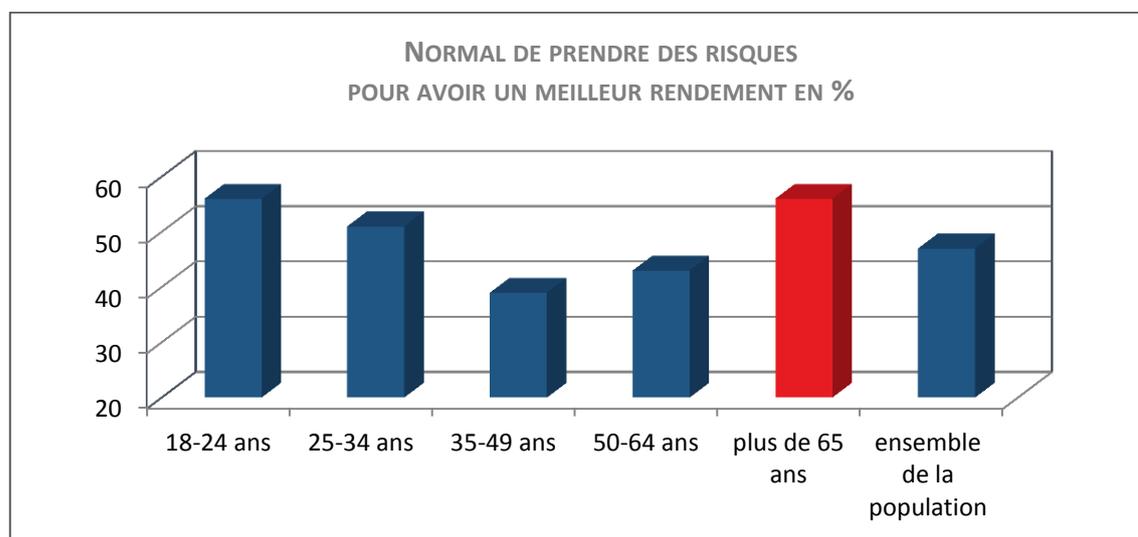
Sur le plan économique, les séniors – dont les habitudes de consommation se rapprochent de celles des autres ménages – disposent par ailleurs d'un niveau de vie supérieur à celui de la moyenne nationale.

De ce fait, le Cercle de l'Épargne a étudié dans ce dossier le comportement des séniors en matière d'épargne et de retraite, à partir d'une analyse ciblée [des résultats de l'enquête 2016, « les Français, l'épargne et la retraite »](#).

LES SÉNIORS FACE À L'ÉPARGNE

LE SÉNIOR PORTÉ SUR LE RISQUE

Avec une meilleure connaissance de l'épargne et patrimoine plus important, 56 % des plus de 65 ans considèrent que la prise de risque pour avoir un meilleur rendement est normale contre 47 % pour l'ensemble de la population. Avec les jeunes de moins de 24 ans, c'est la seule tranche d'âge à penser ainsi.

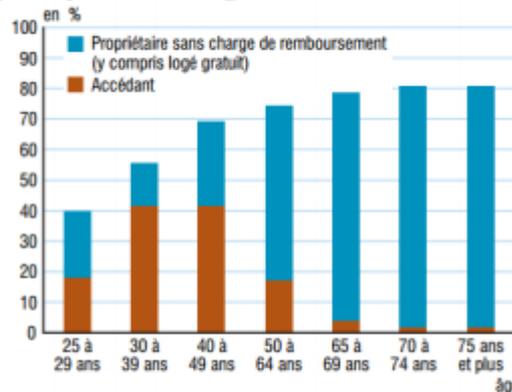


Source : CECOP-IFOP-CERCLE DE L'ÉPARGNE

Les séniors, un peu moins immobiliers que les actifs Les séniors se déclarent plus prompts à investir dans les produits financiers que les autres classes d'âge s'ils se trouvaient en situation de réaliser un placement conséquent. Les Français, très attachés à

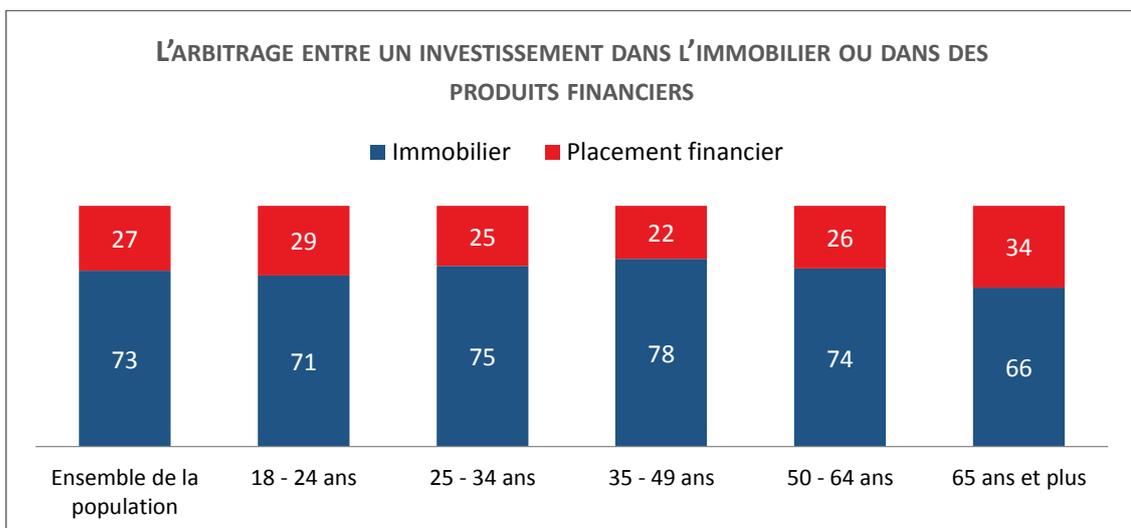
la pierre, quel que soit leur âge, en font une priorité tant qu'ils n'ont pas accédé à la propriété, or cet accès intervient de plus en plus tardivement. De fait, même dans l'hypothèse où les sondés étaient déjà détenteurs de leur résidence principale, l'arbitrage en faveur de l'immobilier atteint son maximum entre 35 et 49 ans puis décline au profit des produits financiers.

Proportion de personnes vivant dans un ménage propriétaire de sa résidence principale selon l'âge en 2013



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2013.

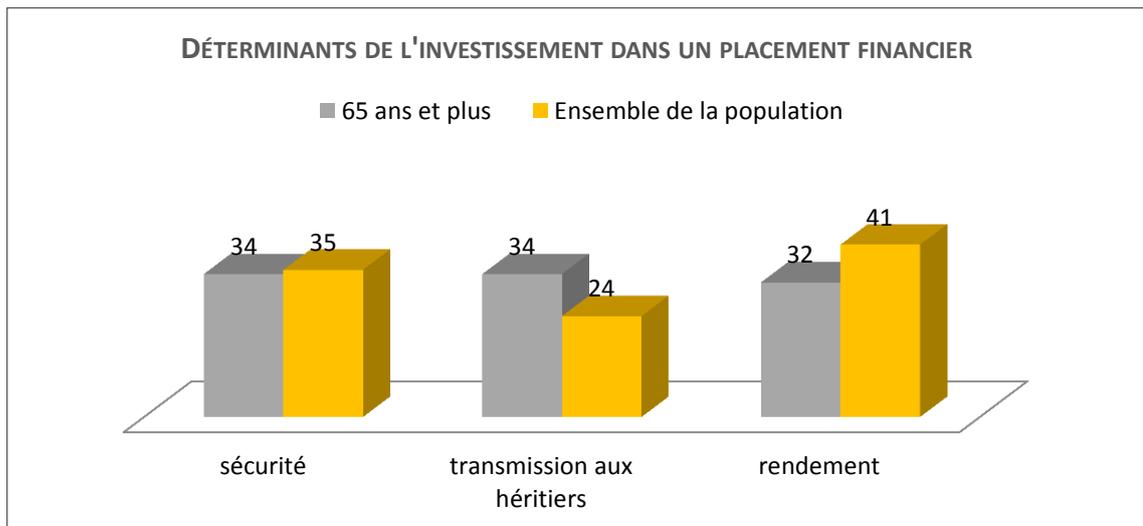
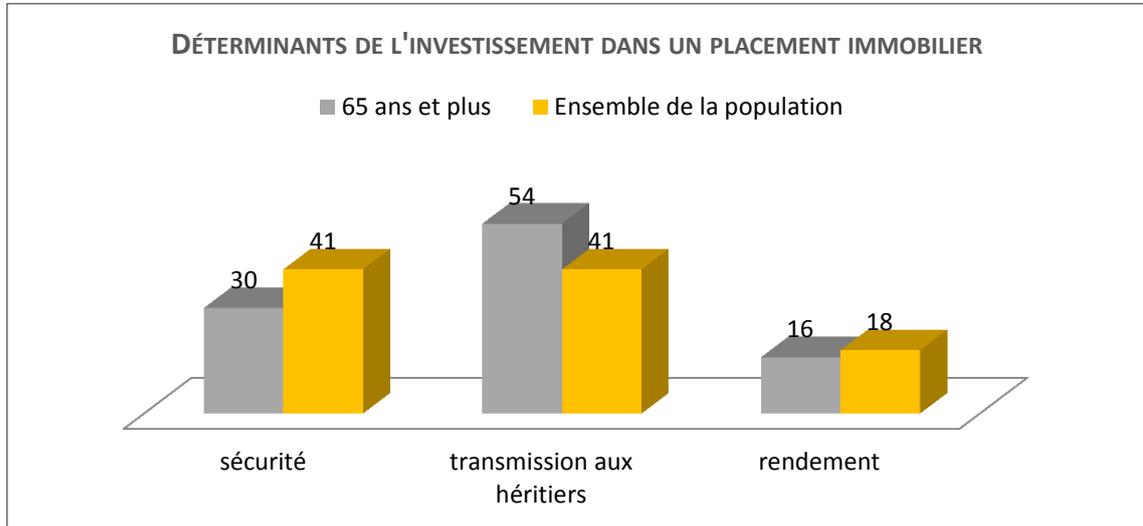
Avec, en 2015, un taux de détention de sa résidence principale de plus de 72 % pour les 65 ans et plus contre 58,9 % pour la moyenne des ménages métropolitains et près d'un sénior de 65 à 69 ans sur 4 détenteur d'un autre logement (résidence secondaire, logement donné en location, logement vacant...) les personnes de 65 ans sont davantage prêtes à diversifier leur épargne et ne citent qu'à 66 % l'immobilier si elles étaient en situation de réaliser un placement conséquent contre 78 % des 35 – 49 ans et 73 % pour l'ensemble de la population.



Source : CECOP-IFOP-CERCLE DE L'ÉPARGNE

LA TRANSMISSION AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES SÉNIORS

Qu'il s'agisse d'investir dans un produit financier ou dans un placement immobilier, les seniors évoquent en premier lieu la nécessité de transmettre l'épargne accumulée à leurs héritiers.

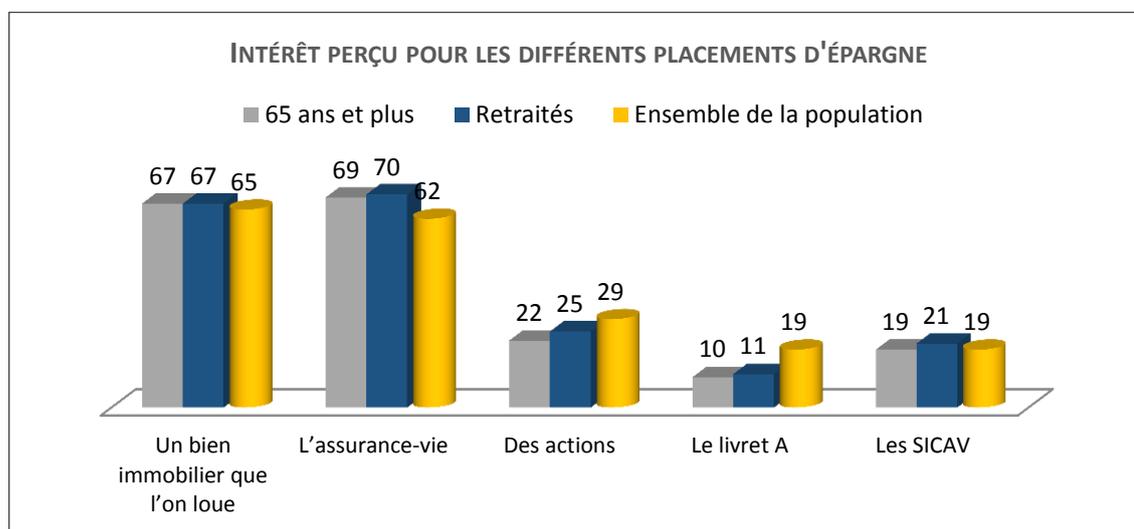


Source : CECOP-IFOP-CERCLE DE L'ÉPARGNE

Quand les seniors pensent immobilier, ils pensent transmission. La pierre serait le meilleur moyen de transmettre un bien à ses enfants même si cela n'est pas toujours aisé (partage au moment de la succession). Les raisons qui incitent les plus de 65 ans à investir dans des produits financiers sont les même que celles qui les portent sur la pierre : la transmission, la sécurité arrivant en deuxième position.

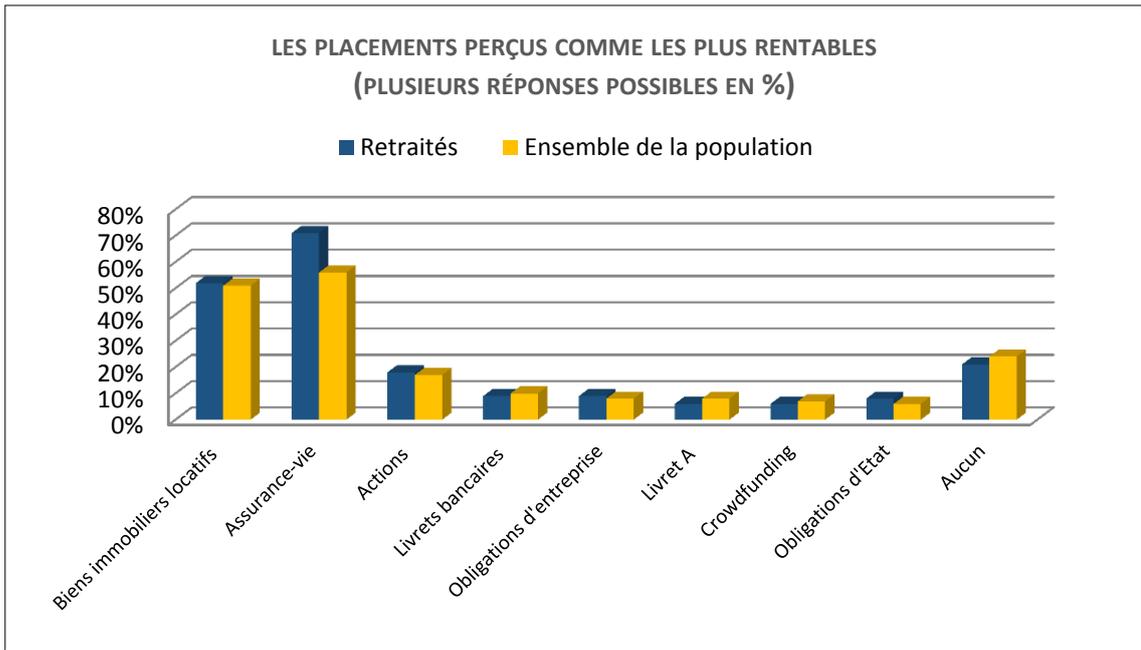
L'ASSURANCE-VIE, LE PRODUIT PHARE DES SÉNIORS

Si l'assurance-vie et l'immobilier locatif font la course en tête loin devant les actions le Livret A et les SICAV, les séniors (qu'ils soient retraités ou non) se distinguent du reste de la population en considérant, à près de 70 %, l'assurance-vie comme un produit intéressant (70 % des retraités et 69 % des 65 ans et plus) avant l'immobilier locatif qui recueille 67 % des suffrages. Les Français, pris dans leur ensemble, citent eux prioritairement l'immobilier locatif (65 %), avant l'assurance vie (62 %), au titre des placements intéressants. L'achat de biens immobiliers intervient entre 35 et 50 ans. Le choix de l'immobilier locatif en tant que placement est réalisé en moyenne entre 45 et 55 ans. L'achat d'un logement en vue de le louer répond soit à un objectif de réduction d'impôt (dispositifs Pine, Censi-Bouvard, Malraux, etc.), soit à un objectif familial (achat d'un appartement pour ses enfants). Les retraités trouvent, en règle générale, l'investissement immobilier contraignant et supportant une forte taxation. Il en résulte des ventes et une réutilisation des sommes ainsi dégagées dans l'assurance-vie. Ce placement apparaît plus souple et pouvant tout à la fois servir au financement de projets de loisirs, de la dépendance au à la préparation de la succession.



POUR LA RENTABILITÉ, LES SÉNIORS MISENT SUR L'IMMOBILIER ET L'ASSURANCE-VIE

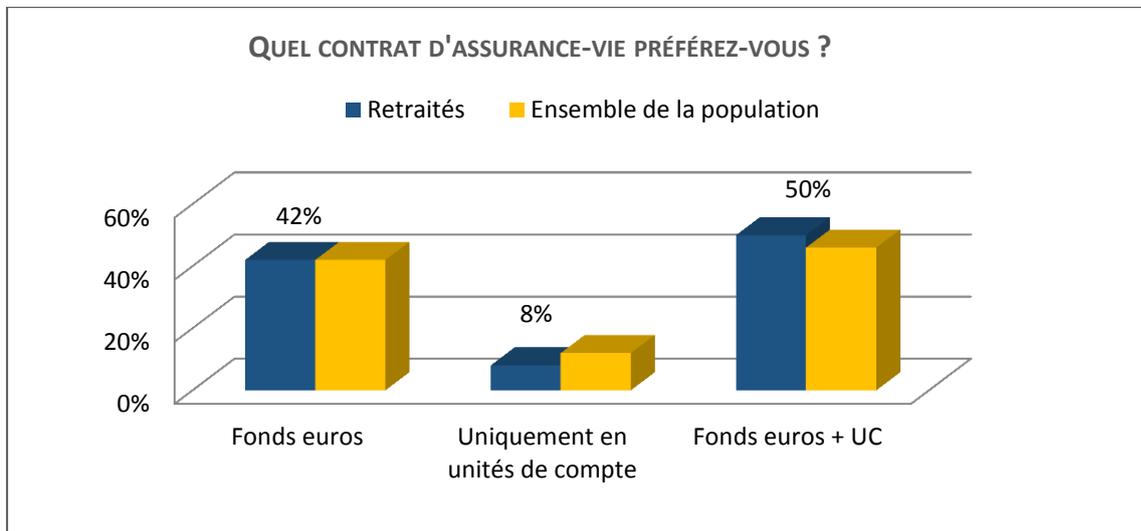
Quand ils sont interrogés sur les placements qu'ils jugent, aujourd'hui, comme les plus rentables, les retraités mettent en avant l'assurance-vie devant l'immobilier. 71 % considèrent l'assurance-vie comme un des placements les plus rentables contre 56 % pour l'ensemble de la population.



SOURCE : CECOP-IFOP-CERCLE DE L'ÉPARGNE

LES RETRAITÉS SONT MULTI-SUPPORTS

Les retraités, même s'ils considèrent que le rendement passe par le risque, ne sont pas prêts à abandonner leur fonds euros au sein de leur contrat d'assurance-vie. Ils sont 42 % à vouloir investir qu'en fonds euros et tout de même 52 % à accepter le principe d'un placement mixte : fonds euros et UC.



Source : CECOP-IFOP-CERCLE DE L'ÉPARGNE

LES SÉNIORS FACE À LA RETRAITE

LA PÉRENNITÉ DU SYSTÈME DE RETRAITE : UNE INQUIÉTUDE MANIFESTE SUR LE DEVENIR DES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

53 % des plus de 65 ans considèrent que le régime général des retraités est à terme menacé. Cette proportion est nettement plus faible que celle constatée pour l'ensemble des Français (72 %). Néanmoins, cela témoigne que plus d'un retraité sur deux entrevoit la possibilité de ne plus recevoir sa pension. Ce pessimisme est encore plus net pour les régimes complémentaires. 75 % des plus de 65 ans d'âge estiment que les régimes de retraites complémentaires connaîtront le même sort, soit autant que l'ensemble des Français (74 %). Cela est certainement lié à l'actualité récente et à la dernière réforme des complémentaires, adoptée à la fin de l'année 2015.

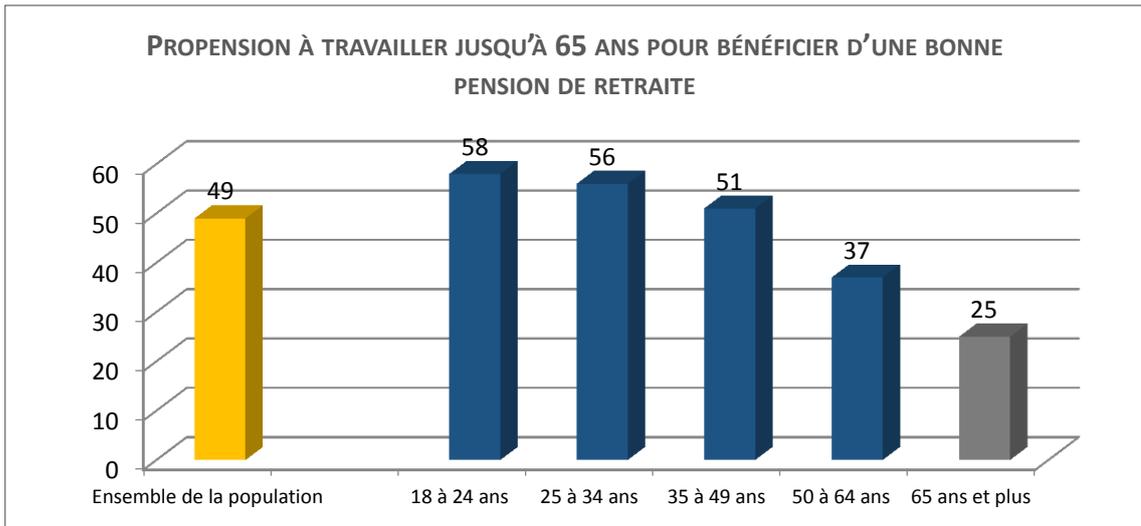
LES SOLUTIONS POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU RÉGIME DE RETRAITE

À l'unisson de l'ensemble de la population, les séniors sont favorables à l'unification des régimes de retraite, avec intégration de celui de la fonction publique au sein de ce régime unique (80 % des séniors contre 72 % pour l'ensemble de la population). De même, et dans des proportions proches à la moyenne des Français, les séniors approuvent la montée en puissance des fonds de pension.

En revanche, ils se démarquent de l'ensemble de la population quant à leur appréciation de la troisième hypothèse à savoir la fixation de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans en lieu et place des 62 ans actuels. 57 % des 65 ans et plus déclarent être favorables à une telle mesure quand seulement 40 % de la population totale et 35 % des actifs le sont. Cette prise de position est assez logique car ils ne seraient pas concernés par cette mesure...

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR GAGNER PLUS À LA RETRAITE, LES SÉNIORS N'Y CROIENT PAS !

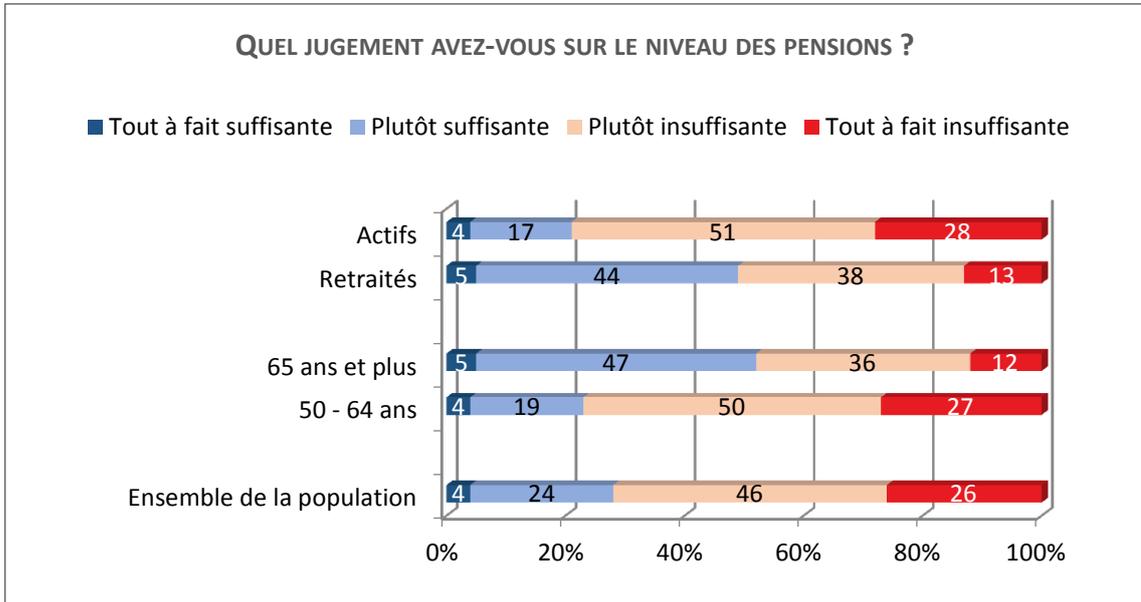
Travailler plus pour gagner plus demain à la retraite. Les jeunes y sont favorables mais la retraite est, en ce qui les concerne, un problème lointain. La rupture sur ce sujet intervient à 50 ans. À partir de cet âge, l'appel de la retraite commence à se faire ressentir. Entre 50 et 64 ans, un peu plus d'un tiers des personnes interrogées se déclarent prêtes à travailler jusqu'à 65 ans. Dans le cadre d'une précédente enquête du Cercle, il avait été souligné que les Français souhaitent toujours partir le plus tôt possible à la retraite, autour de 60 ans, ce qui est en phase avec les résultats de cette étude.



Source : CECOP-IFOP-CERCLE DE L'ÉPARGNE

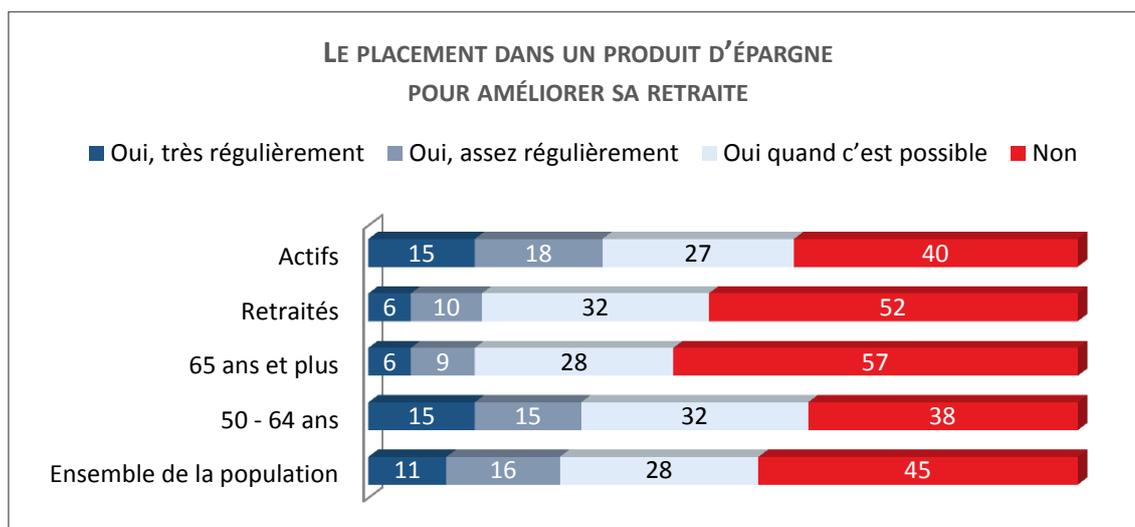
51 % DES RETRAITÉS MÉCONTENTES DE LEUR RETRAITE

Une petite majorité des retraités jugent leur pension insuffisante pour vivre correctement. Seuls 5 % d'entre eux considèrent qu'elle est tout à fait suffisante. Certes, les retraités sont moins sévères que les actifs. Ces derniers ne sont que 21 % à penser que leur pension sera suffisante. L'âge d'or des retraites que nous sommes censés connaître sort ébréché de cette enquête. Le gel des pensions depuis 2013 et l'augmentation des prélèvements expliquent sans nul doute ce résultat.



Source : CECOP-IFOP-CERCLE DE L'ÉPARGNE

ÉPARGNER POUR SA RETRAITE UNE ÉVIDENCE POUR LES 50 – 64 ANS



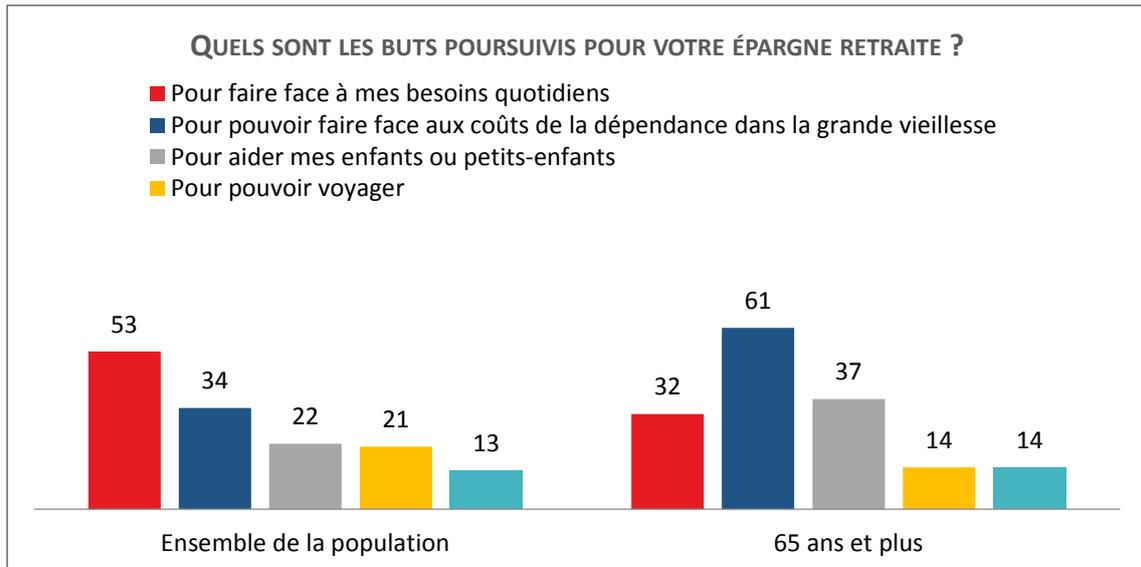
Source : CECOP-IFOP-CERCLE DE L'ÉPARGNE

Fort logiquement, les 50 – 64 épargnent le plus pour leur retraite. Ils sont ainsi 62 % à le faire dont 15 % très régulièrement. Ayant pour une grande partie d'entre eux acquis leur résidence principale, ils peuvent consacrer une part croissante de leurs revenus à l'épargne retraite.

L'ÉPARGNE RETRAITE POUR QUOI FAIRE ?

53 % des Français épargnant en vue de leur retraite le font pour faire face à leurs futurs besoins quotidiens. Les plus de 65 ans continuent à épargner en vue de la retraite mais à 61 %, cela correspond à la nécessité de se préserver de la dépendance.

Le complément de revenus à la retraite tient la 3^e place avec 32 % des citations pour cette classe d'âge, précédé par la volonté de pouvoir venir en aide à ses enfants ou petits-enfants.



Source :

CECOP-IFOP-CERCLE DE L'ÉPARGNE

POUR PRÉPARER LEUR RETRAITE, LES SÉNIORS MISENT SUR LEUR LOGEMENT ET L'ÉPARGNE LONGUE

76 % des 65 ans et plus et 72 % des retraités estiment que la meilleure façon de préparer sa retraite est d'être propriétaire de sa résidence principale contre 53 % des Français. L'investissement dans des produits d'épargne long terme tel que l'assurance-vie est cité en deuxième position (par 31 % des retraités et 29 % des 65 ans et plus) avant l'investissement dans l'immobilier locatif.

** À la demande du Cercle de l'Épargne, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne. L'enquête a été réalisée sur Internet du 19 au 22 avril 2016 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'Institut français d'opinion politique (IFOP).*

Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :
www.cerclEDELEPARGNE.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le Conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, Jean-Pierre Gaillard, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, Directeur de recherche à l'INED et Ancien Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros**, Directrice Générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Cette étude est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cerclEDELEPARGNE.fr



AG2R LA MONDIALE

